The Congo Basin Conservation Society-Network
CBCS-Network
Www-cbcsnetwork.org
Adresse: 14 Av. De la résidence, commune d'Ibanda
Tél : +243 (0) 994013754
cbcsnetworkrdc@gmail.com

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Objet : Appel d'offre N° 002/GR-081342/CBCS/DE/2025 prestation de services pour les facilitateurs de l'élaboration d'une stratégie provinciale de l'agroécologie dans la province du Maniema et Sud-Kivu à l'Est de la RDC.

Date de publication : Mardi le 30 juillet 2025
Date de clôture : le 15 Août 2025

I. Introduction

The Congo Basin Conservation Society-Network (**CBCS-Network),** a entrepris un projet visant à « ***Soutenir les mouvements pour influencer les politiques en faveur de l'agroécologie et à réduire la pression sur les forêts en RDC*** » conformément au contrat N° **GR-081342**, avec le soutien financier de **PORTICUS.** C'est ainsi qu'il est à la recherche d'un prestataire des services, professionnel ayant des compétences prouvées et pratiques en agroécologie et d'un profil agronomique et environnemental ou de conservation de la biodiversité ou d'un domaine similaire.
Le prestataire de service recherché, par CBCS-Network, sera tenu à accompagner le processus d'élaboration d'une stratégie provinciale d'agroécologie et de faciliter les réunions d'harmonisation de validation avec les parties prenantes dans la Province du Maniema et du Sud-Kivu en RDC.
Pour ce faire, nous lançons donc cet appel à manifestation d'intérêt dans le but de retenir l'offre la plus intéressante aussi bien techniquement, pratiquement et financièrement.

II. CONTEXTE DE LA PRESTATION DES SERVICES

Le Bassin du Congo rend d'énormes services pour la biodiversité (la faune et la flore, aires de conservation), la ressource en eau (approvisionnement en eau pour l'agriculture et recyclage de l'eau), et la régulation du climat (Stockage de carbone, régulation des précipitations, absorption de gaz à effet de serre) d'une part.

D'autre part cette biodiversité congolaise est donc un pilier essentiel du bien-être national et un levier de stabilité écologique, socio-culturelle et économique pour l'Afrique et le monde. Abritant la majorité des forêts du Bassin du Congo, des milliers d'espèces emblématiques et une mosaïque d'écosystèmes uniques, la République Démocratique du Congo (RDC) est l'un des pays les plus riches en diversité biologique sur la planète. Ce patrimoine naturel soutient la vie quotidienne de millions de Congolais. Il fournit de l'alimentation, de l'eau potable, du bois, des plantes médicinales, des matériaux de construction, mais aussi des repères culturels, spirituels et identitaires. Il joue aussi un rôle de régulation climatique à l'échelle continentale et planétaire.

Cependant, ce bassin du Congo fait face à des défis importants. Il est actuellement sous la pression de l'accélération de la perte de sa faune et de sa flore.

Les principales causes sont l'expansion de l'agriculture sur brûlis et de l'agro-industrie, l'expansion des semences industrielles, l'exploitation forestière du bois, l'exploitation minière et l'urbanisation (PFBC 2024).[1]

De telles pressions sur ces forêts, conduisent actuellement à la modification des habitudes alimentaires, à la perte des semences locales, notamment des peuples autochtones et des communautés locales, et à la perte des milliers d'hectares de forêts chaque année avec une vitesse moyenne de 15ha par mois uniquement pour le Sud-Kivu (Aruna, 2015).

Cela, en considération des principaux facteurs sous-jacents, qui sont la faible gouvernance locale des ressources naturelles et le besoin permanent d'utilisation des terres et des ressources pour la survie des peuples autochtones et des communautés locales (Bérenger Tchatchou et al. 2015).

Malgré les ambitions actuelles de la RDC, sur l'agenda 30x30, des multiples défis sont à la base des faits ci-hauts indiqués.

Cependant face à ces défis, l'agroécologie en tant qu'ensemble de pratiques autochtones ancestrales se présente comme un levier porteur des solutions en RDC pour limiter la déforestation, lutter contre le changement climatique et favoriser la préservation de la biodiversité, et booster la souveraineté alimentaire pour des systèmes alimentaires sains.

Certes une intégration des politiques agroécologiques au niveau local, favorisera des systèmes alimentaires socialement équitables et économiquement équilibrés dans lesquels les personnes peuvent exercer un choix quant aux aliments qu'elles consomment et à la manière dont ceux-ci sont produits dans les différents grands paysages du bassin du Congo en RDC.

L'objectif global de ce projet est de voir : les Mouvements communautaires/de la société civile qui influencent les politiques en matière d'agroécologie en tant que solution viable pour des systèmes alimentaires durables et une réduction de la pression sur les forêts dans deux provinces de la RDC.

Pour maintenir cet élan dans une vision autochtone, ce projet propose travailler avec les gouvernements locaux dans les deux provinces en RDC, dont la Province du Maniema et du Sud-Kivu autour des paysages à haute valeur biologique, en s'appuyant sur les spécificités locales.

III. DES CONSIDERATIONS IMPORTANTES POUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE PROVINCIALE SUR L'AGROECOLOGIE.

La gestion durable des systèmes agricoles, halieutiques, aquacoles, forestiers et pastoraux est essentielle pour la sécurité alimentaire, la stabilité sociale et la préservation de la biodiversité en RDC. Le pays dispose de ressources naturelles exceptionnelles: plus de 80 millions d'hectares de terres arables, un potentiel halieutique annuel de 700 000 tonnes, et plus de 145 millions d'hectares de forêts, soit 10 % des forêts tropicales mondiales. Pourtant, ce potentiel est sous-exploité et menacé par des pratiques non durables.

[1] Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Dans le secteur agricole l'agriculture familiale reste dominante, mais souffre d'un accès limité à l'innovation, aux intrants biologiques et aux marchés, et la faible valorisation des variétés locales, l'érosion des sols compromettent la productivité et la biodiversité.

Il s'observe une faible implication des communautés dans la gouvernance forestière. Pourtant, ces forêts jouent un rôle stratégique dans la lutte contre les changements climatiques et abritent une biodiversité d'importance planétaire.

La transformation durable des systèmes alimentaires est donc indispensable. Cela implique la promotion de pratiques agroécologiques et forestières durables, la modernisation de la pêche artisanale, l'intégration de la biodiversité dans les politiques agricoles et forestières, et la reconnaissance des savoirs locaux.

Cette transformation est également une opportunité pour renforcer la résilience des territoires en province face au changement climatique, accroître les revenus ruraux, et contribuer aux objectifs de développement durable et à la souveraineté alimentaire.

Le secteur de l'élevage, encore majoritairement extensif, contribue à la déforestation par le surpâturage et génère peu de valeur ajoutée en raison du manque de sélection génétique, de services vétérinaires et d'infrastructures adaptées.

Le secteur de la pêche, essentiel dans de nombreuses régions, est confronté à la surexploitation des stocks, à la destruction des habitats et à l'absence de mécanismes de régulation efficaces. La pisciculture, bien que prometteuse, reste marginale faute de politiques d'appui claires.

Quant au secteur foret, il est en proie à une déforestation massive, alimentée par l'exploitation illégale du bois, la faible application des lois, et le manque d'implication des communautés dans la gouvernance forestière. Pourtant, ces forêts jouent un rôle stratégique dans la lutte contre les changements climatiques et abritent une biodiversité d'importance planétaire.

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert aux organisations et entreprises qualifiées ou des individus basés en RDC et répondant aux critères de pré-sélection définie ci-après et tenant compte des considérations importantes ci-haut démontrées:

Les experts retenus ou le cabinet, devra être capable de Réunir les parties prenantes dans le cadre d'ateliers et d'autres forums de consultation afin de discuter du contenu de la stratégie agroécologique à mettre en place, et de rédiger la dite stratégie avec la collaboration des parties prenantes (***services techniques du gouvernement/ministères sectoriels provinciaux, les représentants des peuples autochtones et communautés locales, les agriculteurs, les pêcheurs, les chercheurs des universités locales ayant un lien avec le domaine, les acteurs de la société civile, les partenaires techniques et financiers, les experts de conservations de la biodiversité, les femmes et les jeunes ainsi que les personnes à mobilité réduite***).

La stratégie à développer devra promouvoir le système semencier paysan et la souveraineté alimentaire, le développement des marchés territoriaux, proposer leur intégration dans les plans de développement locaux des entités territoriales décentralisées (ETD) et devra être une déclinaison des différentes réformes en cours en RDC, dont l'aménagement du territoire, la conservation de la biodiversité, la protection des forêts en dehors des aires protégées, la foresterie communautaire**,** stratégie et plans nationaux de la biodiversité (SNAB) révisée, les contributions déterminées au niveau national (CDN révisé de la RDC), l'agenda 30x30 du cadre mondial de la biodiversité à sa

cible 10 et l'objectif post-2020 de la COP 15, qui vise à protéger 30% des terres et 30% des océans d'ici 2030 par des aires protégées ou d'autres mesures de conservation efficace etc.

Le candidat devra être à mesure d'intégrer dans la stratégie les 12 principes agroécologiques ci-dessous :

1. **Diversité**: Promouvoir la diversité des cultures, des animaux et des pratiques agricoles pour améliorer la résilience des systèmes agricoles et la santé des sols.
2. **Synergies**: Créer des interactions positives entre les éléments de l'écosystème (plantes, animaux, sols, etc.) pour optimiser la production et les services écosystémiques.
3. **Efficience**: Utiliser les ressources de manière efficace, en minimisant les pertes et en optimisant l'utilisation des intrants locaux.
4. **Recyclage**: Favoriser le recyclage des matières organiques et des nutriments au sein de l'exploitation agricole pour réduire les déchets et améliorer la fertilité du sol.
5. **Résilience**: Renforcer la capacité des systèmes agricoles à s'adapter aux changements et aux perturbations, tels que le changement climatique.
6. **Valeurs humaines et sociales**: Assurer des conditions de travail justes, des revenus équitables pour les agriculteurs, et promouvoir la santé et le bien-être des communautés basé sur la consommation des aliments produits localement.
7. **Co-création et partage des connaissances**: Encourager la collaboration entre les agriculteurs, les chercheurs et autres acteurs pour développer des solutions adaptées aux contextes locaux.
8. **Gouvernance responsable**: Mettre en place des systèmes de gouvernance participatifs et inclusifs pour assurer une gestion équitable des ressources naturelles (forêts, eaux douces, terres agricoles, biodiversité etc.) et des systèmes alimentaires sains et souverains.
9. **Équité**: Assurer l'accès équitable aux ressources, aux marchés et aux opportunités pour tous les acteurs des systèmes alimentaires, en particulier les petits producteurs et les communautés marginalisées en mobilisant des sources de financement local ;
10. **Participation**: Encourager la participation active de tous les acteurs dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie provinciale pour des systèmes alimentaires, en particulier les agriculteurs, les consommateurs et les communautés locales.
11. **Connectivité**: Améliorer la connectivité entre les producteurs et les consommateurs, par exemple, en favorisant les circuits courts et les marchés territoriaux locaux sur base de la chaine de valeur basée sur la promotion d'un système semencier paysan.
12. **Gestion des terres et des ressources naturelles**: Promouvoir une gestion durable des terres, de l'eau et de la biodiversité pour préserver les écosystèmes et assurer la pérennité de l'agriculture.

Seuls les candidats possédant une expérience prouvée dans ce domaine, avec des références démontrant une performance sont encouragés à participer.
CBCS-Network fera recours à une expertise internationale ou sous régionale pour la lecture de la dite stratégie afin de trouver des orientations spécifiques.

IV. SOUMISSION DE LA MANIFESTATION D'INTERET

Supposé que cette opportunité vous intéresse, nous vous demandons de bien vouloir nous la notifier, en renseignant avant minuit, heure de Kinshasa, le lundi, 15 Août 2025 votre offre technique et financière ne dépassant pas 5 pages en y joignant votre CV en annexe et la lettre de motivation à envoyer à l'adresse email suivante: drcinfocbcs@gmail.com

V. DES LIVRABLES ATTENDUS DE LA PRESTATION DES SERVICES

a. Un rapport de démarrage pour facilitation de la réunion ;
b. Un draft du contenu de la stratégie provinciale de l'agroécologie discutée avec les parties prenantes et validée ;
c. Un draft de la stratégie validée par les parties prenantes avant sa transmission à l'autorité pour signature;
d. Les photos et listes de présences des participants et leurs catégories;

VI. Période de prestation des services

Le prestataire sélectionné devra remettre les livrables au plus tard le 20 Septembre 2025.
Pour toute information complémentaire, veuillez nous joindre en :

- Nous appelant au ***+243 (0) 994013754*** ou en
- Nous écrivant à l'adresse e-mail cbcsnetworkrdc@gmail.com

Pour CBCS-Network

Josué ARUNA

Le directeur exécutif

